

DELIBERATION N° 2023.12.06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE
SEANCE PUBLIQUE DU 7 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1^{er} décembre, s'est réuni à la salle Paul Buisine en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic PROISY, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 18

Étaient présents :

Ludovic PROISY, Maire ;

Fabrice VAN BELLE, Christelle DELEPLACE, Guillaume LIETARD, Denise DUCROUX, Adjoint ;

Olivier MORVAN, Charline DECARNIN, Yves MARTIN, Jorge DOS SANTOS, Fabienne MEPLON, Conseillers Municipaux.

Éric TIRLEMONT, Sylvaine DELVOYE, Aurélie MALAQUIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents ayant donné procuration :

Judith TERNIER ayant donné procuration à Ludovic PROISY

Marie-Claire NAESSENS ayant donné procuration à Denise DUCROUX

Isabelle CANDELIER ayant donné procuration à Fabrice VAN BELLE

Brigitte MAINGUET ayant donné procuration à Christelle DELEPLACE

Maurice VANDEWALLE ayant donné procuration à Yves MARTIN

Était absent :

Théo VANENGELANDT

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Charline DECARNIN a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2023.12.06

SALLE COMMUNALE – LOCATION DE LA SALLE LA CHICONNIERE

Révision et adoption d'un règlement et d'une convention

Cette délibération annulera et remplacera toutes les autres délibérations antérieures concernant les tarifs et la mise à disposition de la salle communale – La Chiconnière

M. LE MAIRE RAPPELLE à l'assemblée que la salle des fêtes La Chiconnière peut, dans le cadre de la gestion du domaine communal et sous réserve de disponibilités, être mise à la disposition d'utilisateurs qui en feraient la demande pour des manifestations privées telles que repas, réceptions, colloques, séminaires, spectacles, expositions.

Il rappelle également que l'utilisation prioritaire est pour les besoins des services communaux et/ou les activités municipales d'intérêt général (*organisation d'élections, de campagnes électorales, plan d'urgence d'hébergement, organisation de réunions publiques, de manifestations municipales d'extrême urgence, évènement imprévu au*

moment de la réservation ou pour des travaux importants à réaliser. La commune ne peut aussi ni louer les salles pour des raisons de sécurité).

Quant aux autres utilisateurs tels que les associations locales, le groupe scolaire Alain Decaux, il y a le plus grand intérêt, dans le but de faciliter le développement des activités et/ou d'apporter une aide efficace au développement des relations sociales entre les administrés, à ouvrir largement les portes de cette salle des fêtes.

M. Le Maire propose donc de mettre à jour les modalités de location de la salle La Chiconnière :

➤ **TARIFS DE LOCATION DE LA CHICONNIERE**

Salle de la CHICONNIERE			
		UN WEEK-END	SAINT-SYLVESTRE
LOCATION	VENDEVILLOIS	800 €	1 800 €
		Réservation 400 € Solde 400 €	Réservation 900 € Solde 900 €
	EXTERIEURS	1 600 €	1 800 €
		Réservation 800 € Solde 800 €	Réservation 900 € Solde 900 €
LOCATION pour activités hebdomadaires	VENDEVILLOIS	15 € / semaine pour 1h00	
		25 € / semaine pour 2h00	
	EXTERIEURS	21 € / semaine pour 1h00	
		37 € / semaine pour 2h00	

➤ **MONTANTS DES CHÈQUES DE CAUTION DEMANDÉS POUR LA LOCATION DE LA CHICONNIERE**

Afin de responsabiliser le bénéficiaire de la demande de location, des chèques de caution seront demandés à la réservation de la salle :

Chèques de caution	Montant
Chèque caution « ménages »	200 €
Chèque caution « vaisselle, mobilier et petite dégradation immobilière »	400 €
Chèque caution « dégradations conséquentes »	1 500 €

➤ **TARIFS VAISSELLE/MATERIEL CASSÉ OU MANQUANT DE LA CHICONNIERE**

DESIGNATION	PRIX à l'unité
Assiettes plates	3.50 €
Assiettes à desserts	3.50 €
Verre à Vin	3.00 €
Verre à Eau	3.00 €
Fourchettes et Couteaux	2.00 €
Petites et grandes Cuillères	2.00 €
Tasse	2.50 €
Sous tasse à café	2.00 €
Louche	10.00 €
Pelle à tarte	10.00 €
Verre à dégustation	3.00 €
Verre à Whisky long	4.00 €
Verre à jus de fruit	3.00 €
Flûte à Champagne	3.50 €
Coupe à Sorbet	4.00 €
Plat Inox creux rond	7.00 €

Plat Inox Ovale		Envoyé en préfecture le 16/01/2024
Plat à tarte		Reçu en préfecture le 16/01/2024
Plateau		Publié le 8.00 €
Corbeille à pain		ID : 059-215906090-20231207-2023_12_06-DE
Ravier		6.00 €
Table ronde (8 personnes)		5.00 €
Chaise		250.00 €
Table rectangulaire (1,80m)		50.00 €
Articles divers		100.00 €
		6.50 €

S²LOW

➤ **REGLEMENT ET CONVENTION D'UTILISATION DE LA CHICONNIERE**

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent être définies par un règlement d'utilisation ainsi qu'une convention afin que la mise à disposition se déroule dans des conditions optimales.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur :

- *Les tarifs de location de La Chiconnière*
- *L'approbation du règlement d'utilisation de la salle La Chiconnière qui figurera en annexe*
- *L'approbation de la Convention d'utilisation de la salle La Chiconnière qui figurera en annexe*
- *L'autorisation donnée à M. Le Maire ou son représentant de signer les conventions d'utilisation et d'encaisser les sommes correspondantes.*

Le conseil municipal, ceci exposé et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** les tarifs de location de La Chiconnière exposés ci-dessus
- **APPROUVE** le règlement d'utilisation de la salle La Chiconnière qui figurera en annexe
- **APPROUVE** la Convention d'utilisation de la salle La Chiconnière qui figurera en annexe
- **AUTORISE** M. Le Maire ou son représentant de signer les conventions d'utilisation et d'encaisser les sommes correspondantes.

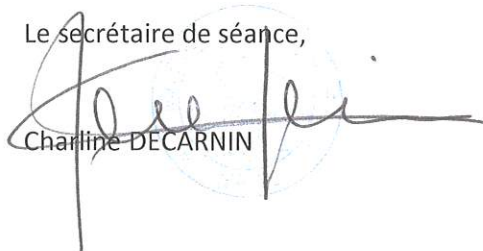
APPROUVE la révision et l'adoption d'un règlement et d'une convention pour la location de la Chiconnière à l'**UNANIMITÉ**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord
Le 18 décembre 2023

Le Maire,


Ludovic PROISY

Le secrétaire de séance,


Charline DECARNIN

Envoyé en préfecture le 16/01/2024

Reçu en préfecture le 16/01/2024

Publié le



ID : 059-215906090-20231207-2023_12_06-DE